Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260217-DP_2026_019-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DU PRÉSIDENT
DP_2026_019

Décision du Président
DP_2026_019 - Avenant - Transfert du contrat de « gestion du poste de refoulement et du réseau d'assainissement collectif du Bourg » souscrit entre la commune de Monthault et STGS - service environnement

Le Président,

Considérant que, suite à la prise de compétence en matière d'assainissement pour Fougères Agglomération depuis le 1er janvier 2020, Fougères Agglomération récupère l'exercice de ladite compétence pour les systèmes de traitement des eaux usées et ouvrages annexes sur la commune de MONTHAULT à compter du 01/01/2026 ;

Considérant que la commune de Monthault a attribué un marché de prestation avec STGS pour la gestion du poste de refoulement des eaux usées du Bourg de Monthault pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 01/07/2023 ;

Il est nécessaire de rédiger un avenant pour assurer le transfert de ce contrat de prestation de STGS à FOUGÈRES AGGLOMÉRATION à compter du 01/01/2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2020.089 du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président ;

DÉCIDE :

Article 1 – **D'APPROUVER** la signature de l'avenant de transfert du contrat en cours pour la « gestion du poste de refoulement et du réseau d'assainissement collectif du bourg » à Monthault, pour un montant total de **11 825 € HT** soit 14 190 € TTC sur 5 ans, incluant : un montant annuel de base actualisé chaque année de 1 715,00 € HT x 5 années, ainsi qu'un hydrocurage du réseau pour un montant de 3 250,00 € HT x 1 année ;

Article 2 – **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil ;

Fait à La Selle-en-Luitré, le 17/02/2026

Patrick MANCEAU
Président

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION